

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2003

Installation du Comité Syndical et élection du bureau du Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze

L'an deux mille trois, le trente du mois de septembre à 18 heures, les membres du Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze, proclamés élus par l'organe délibérant des collectivités membres, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Saint Sulpice sur Lèze, sur convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mme, MM. les délégués

Délégués de la Collectivité : S.I.A.H.V.L.

BERAIL Bernard, DOTTO Danilo, TOURON Michel, LIECHTI Cyrille, SINIGAGLIA Bruno, ROUANE Jean-Claude, DEJEAN Norbert, DELPECH René, PRZYBYLSKI Léonce, BARRY Jean-Louis, SUZANNE Colette.

Délégués de la Collectivité : Cté de Communes de la Lèze

CAUHAPE Patrick, MASSAT René, AMARDEL Yves, SECCO Philippe, RAZES Hubert, CAMPMAS Bernard, REYMOND André, SIEURAC Gilbert, NOUZIES Maurice, FRANQUINE Paul, ESQUIROL Henri, GAY Jacques.

Délégué de la Collectivité : Commune de Castagnac

GALY Maurice

Délégué de la Collectivité : Commune de Massabrac

GAY Jean-Louis

Délégué de la Collectivité : Commune de Montégut Plantaurel

CARRIERE Michel

Absents :

BOUCTON Henri : délégué du S.I.A.H.V.L.

VANNIEUWENHUYSE Monique : déléguée de la Communauté de Communes de la Lèze

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Colette SUZANNE, Maire de la commune de Saint Sulpice sur Lèze, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. BERAIL Bernard, DOTTO Danilo, TOURON Michel, LIECHTI Cyrille, SINIGAGLIA Bruno, ROUANE Jean-Claude, BOUCTON Henri, DEJEAN Norbert, DELPECH René, PRZYBYLSKI Léonce, BARRY Jean-Louis, SUZANNE Colette, GALY Maurice, GAY Jean-Louis, CAUHAPE Bernard, MASSAT René, AMARDEL Yves, SECCO Philippe, RAZES Hubert, CAMPMAS Bernard, REYMOND André, SIEURAC Gilbert, NOUZIES Maurice,

VANNIEUWENHUYSE Monique, FRANQUINE Paul, ESQUIROL Henri, GAY Jacques, CARRIERE Michel dans leurs fonctions de délégués.

Monsieur FRANQUINE, le plus âgé des membres du Comité, a pris ensuite la présidence.

Le Comité a choisi pour secrétaire Monsieur ESQUIROL.

ELECTION du PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le Président,

invite le Comité à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un président.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

| | |
|--|---------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| | <hr/> |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 26 |
| Majorité absolue | 13 |
| | |
| Ont obtenu | |
| Madame Colette SUZANNE | 26 voix |

Madame Colette SUZANNE (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Présidente.

ELECTION du 1^{er} VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Colette SUZANNE, élue Présidente, à l'élection du Vice-Président.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans | |

| | |
|---|-----------|
| lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | <u>26</u> |
| Majorité absolue | 13 |
| Ont obtenu | |
| Monsieur Henri ESQUIROL | 26 voix |

Monsieur Henri ESQUIROL (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-Président.

ELECTION du 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|-----------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 3 |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | <u>23</u> |
| Majorité absolue | 12 |
| Ont obtenu | |
| Monsieur Bernard BERAIL | 23 voix |

Monsieur Bernard BERAIL (vingt trois voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président.

ELECTION du 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|-----------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 2 |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | <u>24</u> |
| Majorité absolue | 12 |

Ont obtenu
Monsieur Gilbert SIEURAC 24 voix

Monsieur Gilbert SIEURAC (vingt quatre voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président.

ELECTION du 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| | — |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 26 |
| Majorité absolue | 13 |

Ont obtenu
Monsieur Jean-Louis BARRY 26 voix

Monsieur Jean-Louis BARRY (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président.

ELECTION du 1^{er} Membre du Bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| | — |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 26 |
| Majorité absolue | 13 |

Ont obtenu
Monsieur Paul FRANQUINE 26 voix

Monsieur Paul FRANQUINE (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Membre du Bureau.

ELECTION du 2^{ème} Membre du Bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|---------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 26 |
| Majorité absolue | 13 |
| | |
| Ont obtenu | |
| Monsieur René DELPECH | 26 voix |

Monsieur René DELPECH (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Membre du Bureau.

ELECTION du 3^{ème} Membre du Bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|---------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 1 |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 25 |
| Majorité absolue | 13 |
| | |
| Ont obtenu | |
| Monsieur Hubert RAZES | 25 voix |

Monsieur Hubert RAZES (vingt cinq voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Membre du Bureau.

ELECTION du 4^{ème} Membre du Bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|---------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| | <hr/> |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 26 |
| Majorité absolue | 13 |
| | |
| Ont obtenu | |
| Monsieur Jean-Claude ROUANE | 26 voix |

Monsieur Jean-Claude ROUANE (vingt six voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Membre du Bureau.

ELECTION du 5^{ème} Membre du Bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|---------|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 26 |
| A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 1 |
| | <hr/> |
| Reste , pour le nombre de suffrages exprimés | 25 |
| Majorité absolue | 13 |
| | |
| Ont obtenu | |
| Monsieur Maurice GALY | 25 voix |

Monsieur Maurice GALY (vingt cinq voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5^{ème} Membre du Bureau.

La Présidente,

